



Écrit par Yvon Lefebvre
10-04-2007

Québec, le 10 avril 2007

*Madame Sylvie Boucher
Députée fédérale de Beauport-Limoilou
Secrétaire parlementaire du Premier ministre
2000 Avenue Sansfaçon, Suite 101
Québec, Qc G1E 3R7*

Objet : Accès à la Baie de Beauport à l'été 2007

Pratique sécuritaire de nos activités

Chère madame Boucher,

Suite à notre lettre du 29 mars dernier et dans le cadre des démarches en cours, la présente vise à préciser davantage la signification et l'importance d'un accès au site de la Baie de Beauport (BdB) pour la pratique sécuritaire, pendant la saison 2007, de nos activités que sont la planche à voile et le kitesurf.

Lorsque nous mentionnons qu'il n'existe pas de véritable solution de rechange dans toute la région, cela implique qu'il n'y a pas d'autres sites permettant la pratique aussi sécuritaire que dans le cas de la BdB. Ne pas avoir accès au plan d'eau de la BdB aurait naturellement pour conséquence d'inciter nos membres et autres pratiquants de tous les niveaux à utiliser des endroits moins sécuritaires pour la pratique de leurs activités.

Ces endroits ne sont pas ou peu utilisés, ou ne le sont que par des experts dans des conditions précises de vent et de marée, parce qu'aucun de ces lieux n'offre la protection de la BdB contre la navigation maritime, les forts courants de marée et les hauts fonds ou récifs.

C'est dans le but de vous sensibiliser, ainsi que les autres intervenants concernés, qu'il n'y a pas que la sécurité sur le site à considérer (re : chantier de construction) dans la décision de nous permettre ou non l'accès au site de la BdB, mais qu'il s'agit bien de **la sécurité de nos membres et autres pratiquants sur l'eau qui risque d'être ainsi sérieusement compromise**. Il ne s'agit pas d'un risque théorique ou potentiel, mais bien réel.

Nous sommes conscients qu'un certain arrimage doit s'effectuer entre la Ville et l'Administration portuaire (APQ) pour permettre cet accès limité et temporaire, qui ne nous serait pas nécessairement exclusif. Nous considérons que cela est primordial pour les considérations de pratique sécuritaire de nos activités, d'autant plus qu'il est tout à fait possible de nous accorder cet accès dans le cadre des travaux en cours, tel qu'indiqué dans notre correspondance précédente.

Comme déjà mentionné, nous réitérons notre souhait d'être impliqué dans le processus de décision en cours sur cette question afin de faire valoir notre point de vue, de préférence lors d'une rencontre avec vous et les différents intervenants concernés de la Ville et de l'Administration portuaire, et ce avant qu'une décision ne soit prise.

Par ailleurs, afin de minimiser les risques reliés à la pratique de nos activités, tels que précédemment décrits, il serait très souhaitable que l'accès au site de la BdB nous soit accordé dès que possible. Les glaces auront libéré le fleuve dans quelques jours, et ce sera alors le début de notre saison sur l'eau.

Nous vous réitérons nos remerciements et notre appréciation pour votre appui à nos démarches.
Veuillez agréer, Chère madame Boucher, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yvon Lefebvre

Conseiller spécial [\[1\]](#) *AKVQ* [\[2\]](#)

2882 Terrasse du Fleuve

Lévis, Qc G6V 9W6

418 834-2580

cc :

M. Jean-Robert Wilhelmy, nouveau président AKVQ

M. Ross Gaudreault, Directeur général Administration portuaire de Québec *Mme Andrée P. Boucher, Mairesse, Ville de Québec*

M. André P. Letendre, Président arrondissement Beauport

M. Georges Amyot, Architecte coordonnateur du projet

M. Louis Pageau, Ingénieur Ville de Québec (liaison entre Ville et APQ)

[\[1\]](#) *Avec plein pouvoir du CA, pour représenter les intérêts de l'Association auprès de tout intervenant concerné par toute question relative au dossier de réaménagement de la Baie de Beauport.*

[\[2\]](#)

Association des Kitesurfers et Véliplanchistes de Québec. Plus de 200 membres en règle. Site Internet (akvq.ca)

Dernière mise à jour : (10-04-2007)

Fermer la fenêtre